



AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e) (*Prénom, NOM*).....

Ou, si l'élève est mineur

Monsieur / Madame (*Prénom, NOM*)

donne au L.G.T. La Pléiade à Pont-de-Chéry (38230) l'autorisation de reproduire mon image / l'image de mon enfant

(*Prénom, NOM*) à des fins de diffusion interne pour l'élaboration des **trombinoscopes** qui permettent de mieux connaître l'élève.

La présente autorisation est consentie à titre gracieux pour l'année scolaire **2021/2022**.

Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image / l'image de mon enfant.

A..... Le.....

Signature de l'élève majeur

T. DELAVET

Signature des DEUX représentants légaux si l'élève est mineur

Proviseur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS (MDL) 2021-2022 :

Elèves, parents d'élèves,

Nous vous invitons à devenir adhérent de notre association. Nous sommes 11 élèves, élus par les élèves eux-mêmes. Nous souhaitons améliorer la vie lycéenne grâce aux fonds récoltés avec les adhésions.

Existant depuis la rentrée 2014, la MDL remplace le Foyer Socio-Educatif, laissant place à une association confiant plus d'autonomie aux élèves.

<ul style="list-style-type: none"> - Exemple de projets mis en place (<i>année perturbée par les conditions sanitaires</i>) - Ouverture du B-Club ; - Mise en place / création de clubs (dessin, musique, couture, journal, astronomie, DIY, Refuge pour oiseau) ; - Journées à thème (journées de l'élégance, journées du rouge et du vert, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemple de projets mis en place les années précédentes : - Ventes de boissons chaudes, sablés, roses. - Participation au financement de projets avec les professeurs (Briançon, ruche pédagogique...) - Partenariat avec le CVL (Conseil de Vie Lycéenne) pour le Bal des Terminales, le Carnaval, les photos de classe... - Concerts, expos club dessin...
--	--

Habituellement, le prix de l'adhésion est fixé à **10€** pour un élève, **15€** pour deux élèves et **17€** pour trois élèves d'une même famille. Compte tenu du contexte sanitaire ayant fortement impacté les activités de la MDL, les élus ont décidé de ne pas demander de cotisation pour l'année 2021-2022

Ils vous demandent cependant de bien vouloir retourner ce document en Vie Scolaire si votre enfant souhaite participer aux activités ou s'investir au sein de l'association.

NOM et Prénom du responsable légal :

Signature du responsable :

NOM et Prénom(s) de(s) l'élève(s) adhérent à la MDL :